

# PRIX FRANCE QUÉBEC / PROFESSIONNELS DES MÉTIERS D'ART 2010

Ce prix s'inscrit dans le cadre de la *Convention de coopération entre la France et le Québec pour le développement des métiers d'art coordonnée par la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC)*.

## OBJECTIF

L'objectif de ce prix est de valoriser un projet considéré exemplaire au regard de la promotion de l'excellence de la création, de l'échange de savoir-faire ou encore du développement de marché en métiers d'art en France.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les artisans québécois professionnels qui sont citoyens canadiens domiciliés au Québec ainsi que les entreprises et les organismes des métiers d'art qui ont leur siège au Québec peuvent participer.

Plus spécifiquement, l'artisan qui désire poser sa candidature est un professionnel reconnu par ses pairs. Il a prouvé sa capacité de réaliser des œuvres originales et celles-ci ont été présentées en public ou mises en marché par un diffuseur.

Dans le cas d'une entreprise ou d'un organisme, celui-ci peut être à but lucratif ou non lucratif, incorporé ou enregistré, une coopérative ou un consortium. Il doit être la propriété à 100 % de citoyens canadiens domiciliés au Québec et avoir son siège établi au Québec.

Peuvent également concourir les entreprises qui démontrent une expérience tangible dans la diffusion ou la commercialisation de produits d'artisans québécois professionnels.

## PROJETS ADMISSIBLES

De façon non exhaustive, les projets peuvent concerner :

- une participation à un salon, une foire ou un marché professionnel;
- un séjour de création ou de production dans l'atelier d'un artisan, suivi d'une participation à un salon ou une foire;
- la recherche et le développement d'une production commune (échange de savoir-faire).

Le projet de coopération qui fera l'objet d'un dépôt pourra avoir été réalisé depuis moins d'un an à la date d'inscription, le 26 février 2010, ou être réalisé dans l'année suivant cette même date.

## PRIX

Le lauréat, à qui l'annonce sera faite par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, recevra un prix en argent de 7 500 \$.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Le lauréat sera choisi par un jury formé de professionnels reconnus du domaine des métiers d'art qui évalueront l'ensemble des dossiers reçus en s'appuyant sur les critères suivants :

- la qualité d'ensemble de la production;
- la pertinence du projet pour le développement de sa carrière ou le développement de son marché;
- la pertinence des contacts et des partenariats établis;
- l'originalité et le caractère novateur du projet;
- la faisabilité du projet et le réalisme des coûts;
- la qualité d'ensemble du dossier présenté.

## CONTENU DU DOSSIER

Le dossier soumis doit nécessairement comprendre les renseignements suivants :

- les coordonnées et le curriculum vitae;
- s'il s'agit d'une entreprise ou d'un organisme : l'historique et une copie des documents constitutifs;
- le portfolio comprenant 10 à 20 œuvres originales sur support numérique (CD-Rom);
- la présentation du projet accompagné d'un texte précisant en quoi le projet encourage les échanges entre la France et le Québec;
- les noms et les coordonnées des partenaires ou des interlocuteurs français ainsi qu'une brève présentation de leurs activités;
- le budget prévisionnel;
- tout document démontrant que le projet a bien été réalisé ou son échéancier de réalisation.

## INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit parvenir à la SODEC ou avoir été posté au plus tard le 26 février 2010, à 17 h, à l'adresse suivante.

Société de développement des entreprises culturelles du Québec  
**PRIX FRANCE QUÉBEC / MÉTIERS D'ART**  
215, rue Saint-Jacques, bureau 800  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

Renseignements supplémentaires  
**Martin Thivierge**  
514-841-2246 ou 1-800-363-0401  
martin.thivierge@sodec.gouv.qc.ca

**Société  
de développement  
des entreprises  
culturelles**

**Québec** 

### Les lauréats des années précédentes:

Marie-Renée Otis, artiste textile (2008)  
Jean-Louis Mireault, peintre sur soie (2007)  
Chantal Gilbert, joaillière et coutelière d'art (2005)  
Jean-Luc Boudreau, facteur de flûtes (2004)  
Dominique Pilon, XTIAN Design (2003)  
Bruno Andrus, souffleur de verre (2002)  
Danielle Carignan, ébéniste (2001)



En 2009, le **Prix France Québec – Professionnels des métiers d'art** a été décerné à **Frédéric Guibrunet**, artiste du papier. Grâce à ce prix, monsieur Guibrunet a poursuivi la création de sa série de lampes-personnages intitulé « Papier à êtres », en collaboration avec l'artiste française Sophie Mouton-Perrat. L'appui de la SODEC a également favorisé leur participation au Salon Maison et Objet, à Paris, à l'automne 2009.